

CONSULTATIONS GERIATRIQUES POUR LES PATIENTS ATTEINTS DE MALADIES RARES

*Assurées par le Docteur
Jérémy BARBEN, médecin
gériatre*

*Une fois par trimestre
Dans le service de génétique
7ème étage, Hôpital d'Enfants*



POUR PRENDRE RDV:
Tél: 03-80-29-53-13
secretariat.genetique@chu-dijon.fr

La Gériatrie est une branche de la médecine qui s'occupe de la santé à l'âge avancé. Cette spécialité englobe les aspects biologiques et cliniques mais aussi préventifs, de réadaptation et sociaux des pathologies liées à l'avancée en âge.

Connaitre les effets du vieillissement sur le corps humain, savoir identifier et prendre en charge les problématiques de santé spécifiques liées à l'âge (appelées syndromes gériatriques), savoir diagnostiquer et prendre en charge les maladies fréquentes de l'adulte âgé, mais également savoir utiliser les ressources du système sanitaire et médico-social destinées aux personnes, sont parmi les enjeux de la Gériatrie pour la promotion d'un vieillissement réussi, toutes ces problématiques étant résumées par le dépistage et la prise en charge de la fragilité gériatrique.

Chez les personnes atteintes de maladie rare, les effets du vieillissement peuvent se traduire par la survenue de handicaps ajoutés, de maladies dégénératives, de déficiences sensorielles et d'incapacités fonctionnelles impactant leur autonomie, ou par l'accroissement des difficultés antérieures. Le processus de vieillissement peut également s'avérer plus complexe ou plus précoce pour certaines personnes handicapées, avec des situations très différentes selon le type de handicap, les pathologies associées et le parcours de vie.

Dans ce contexte, le vieillissement s'accompagne souvent d'une évolution de la situation et des besoins de la personne handicapée qu'il est nécessaire d'anticiper pour éviter des ruptures dans le parcours de soin.